



COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE

PROJET ASSOCIATIF DU CCAF : LA REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DEMUNIES

Projet situé dans le cadre des Programmes nationaux et départementaux
d'insertion des personnes vulnérables.

Habité par une vision du monde où toute personne a une valeur inestimable, le CCAF soutient et accompagne les démarches de réinsertion sociale des personnes en grande précarité par un ensemble d'actions et de services dont les visées sont présentées ci-dessous.

LE CONTEXTE DU PROJET

Situé dans la banlieue Est de l'Île de France, Chelles connaît à la fois un développement démographique et l'arrivée de populations qui ne peuvent plus assumer les loyers parisiens. D'autres arrivent de province ou par les migrations internationales. Dans un contexte de performance soutenue, des personnes ne peuvent suivre le rythme et deviennent marginalisées. L'endettement, le chômage, le manque de formation professionnelle, le manque de logements accessibles, la maladie, l'alcoolisme, ou l'analphabétisme et les ruptures familiales... font que de nombreuses personnes se retrouvent à la rue, dans des squats, mal logées, en errance. Certaines obtiennent des petits emplois mais leur rémunération ne leur permet pas d'accéder à un logement décent. Ces situations, parfois accumulées, sont humiliantes et décourageantes.

Les services sociaux et quelques associations viennent en aide à ces populations mais c'est encore insuffisant au regard des besoins. Ces réalités motivent l'action du CCAF dans les divers objectifs présentés ici.

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet global de l'association CCAF est stipulé dans ses statuts :

« Favoriser et développer toutes activités sociales et culturelles...

Accueillir les plus démunis, sans condition ni distinction d'origine, de nationalité ou de religion.

Accompagner au mieux ces personnes vers leur insertion sociale. »

Ce projet global se décline en 6 objectifs fondamentaux qui guident nos initiatives concrètes :

1/ Accueillir pour répondre aux besoins de première nécessité

C'est la première mission de notre service Accueil de Jour où les personnes dans le besoin, sans discrimination, peuvent être reçues pour **se nourrir et accéder à un ensemble de services**. En effet dans ce lieu les personnes peuvent s'exprimer et être écoutées, se réchauffer, se doucher, faire laver leur linge, bénéficier de vêtements, accéder au téléphone et à Internet, emprunter des livres ou des jeux à la bibliothèque, s'initier à l'art plastique, ou encore mettre leur valise en sécurité à la bagagerie.

Par ces services concrets immédiats, notre objectif est de **tisser une relation de confiance** qui sera la base d'un accompagnement vers l'accès aux droits sociaux. Les usagers qui le souhaitent seront alors conseillés dans leurs démarches par des travailleurs sociaux et des bénévoles.

2/ Permettre d'accéder à la citoyenneté

Nos services **d'Accueil de Jour, de Domiciliation et d'Hébergement** permettent aux personnes de mettre à jour leur situation administrative et d'obtenir le renouvellement de leurs papiers (trop souvent volés, perdus ou détruits par la pluie). Cet objectif demande d'aider les personnes à faire les démarches auprès des administrations pour être en règle, recouvrer leurs droits et s'approprier leurs devoirs de citoyen (par exemple s'inscrire sur les listes électorales).

La **Domiciliation** permet aux personnes de disposer d'une adresse pour être reconnues, d'avancer dans leurs démarches administratives vers **l'accès aux droits** et dans leur recherche de logement et d'emploi. Elle leur donne la possibilité de correspondre avec leurs familles ou relations et de recevoir les documents des administrations.

COLLECTIF CHRETIEN D'ACTION FRATERNELLE

Siège social : 86 avenue Albert Caillou BP 233 77646 CHELLES Cedex

Association enregistrée en Sous-préfecture de Meaux le 29.07.1985 sous N° 5653 – JO du 14.08.1985

Siret : 334 925 922 00026 APE 853H

3/ Améliorer la santé et l'accès aux soins

La vie dans la rue est violente, non seulement par le fait des conflits entre SDF, mais aussi et surtout parce que leurs conditions de vie sans protection ruinent leur santé et leur dignité. De nombreuses pathologies sont constatées. Notre objectif est donc de leur donner les premiers petits soins par la présence **d'infirmières bénévoles à l'accueil de jour**. Puis de permettre aux malades d'accéder aux soins en les orientant vers des médecins, des dentistes ou les hôpitaux. Le CCAF souhaite poursuivre les liens avec les services de santé et les associations concernées, par des rencontres régulières sur la santé mentale, l'échange de pratiques pour améliorer l'accompagnement sanitaire des personnes accueillies. Pour développer l'écoute des accueillis par une psychologue une convention avec l'ARS permet le financement de ses vacations. Pour la prévention le CCAF relaie l'information sur le dépistage et les vaccinations.

4/ Permettre de se loger décentement

Il s'agit d'aider les sans-abri et mal logés à **trouver un hébergement** décent et à accéder au **logement social**. Dans l'urgence le 115 et le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) sont contactés. Des informations sur les démarches à effectuer sont données et des formulaires établis avec les demandeurs. L'invitation à contacter une assistante sociale est également faite chaque fois.

De plus le CCAF loue **5 appartements** (pension de famille) permettant à 20 hommes d'avoir une chambre individuelle et de réapprendre la gestion d'un logement et la vie de quartier. Deux éducateurs spécialisés accompagnent le parcours des résidents. L'objectif est que les résidents retrouvent du travail et accèdent à un logement social de droit commun. Un tiers d'entre eux travaillent et sont donc en chemin vers l'autonomie souhaitée. Avec les résidents arrivant à la retraite, des places en maison de retraite sont recherchées, afin de permettre la fluidité d'un type d'habitat à un autre et l'accueil de nouveaux résidents. Le CCAF souhaite augmenter ce parc d'appartements afin de pouvoir offrir davantage de places d'hébergement.

5/ Ouvrir à la culture et à la formation

Dans ce but, l'Accueil de Jour met à disposition des usagers des journaux, des ordinateurs avec accès à Internet, des livres de sa bibliothèque et des jeux. Les migrants sont orientés vers les cours de français des centres sociaux. D'autre part le CCAF continue de mettre en lien les plus jeunes avec la Mission Locale pour leur permettre d'accéder à des **formations professionnelles** qualifiantes. Il faut souvent stimuler des jeunes pour les aider à sauter ce pas.

6/ Mettre en route vers l'emploi

Le fait d'être domicilié aide les personnes à rechercher un emploi ou à rester dans l'emploi. D'autre part, il n'est pas rare que des usagers de l'Accueil de Jour demandent d'être aidés dans la rédaction de CV ou de lettres de motivation afin de **rechercher du travail**, de répondre aux petites annonces... Des bénévoles et des travailleurs sociaux et jeunes du Service Civique se transforment alors en écrivains publics ou initient au traitement de texte par ordinateurs et offrent des clés USB pour garder leurs CV en mémoire. Dans ce but l'accès au téléphone est également offert.

Notre rôle est aussi de mettre en lien les chercheurs d'emplois avec la CAREED (association intermédiaire locale) qui offre des missions ponctuelles permettant de **s'approcher du monde du travail** ainsi que les acteurs de l'économie sociale (par exemple par l'atelier de réparation de vélos) et les stages d'Initiative 77. Les ateliers de l'art plastique visent à cultiver les capacités manuelles et intellectuelles des usagers.

UNE METHODE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GLOBAL

Les 6 objectifs ci-dessus sont en interaction les uns avec les autres puisque souvent une même personne est concernée. Ils nécessitent d'autre part de s'adapter aux personnes, à leurs situations et de mettre en œuvre une pédagogie d'accompagnement social globale par des entretiens individuels et des ateliers d'échanges plus collectifs.

Il s'agit de **comprendre l'ensemble des difficultés** de la personne. **Tout est lié** : comment rechercher un emploi quand une personne n'a pas où dormir, que sa santé n'est pas rétablie, que sa formation professionnelle est incomplète ou qu'elle n'a pas de garde pour ses enfants ? Il faut donc bien discerner les obstacles qu'elle

rencontre, puis au cours des entretiens lui donner confiance dans ses potentialités. L'objectif est de faire progressivement émerger un nouveau projet de vie qui remette la personne en perspective. Ouvrir un avenir possible demande de se tenir aux côtés des usagers pour leur donner toutes les informations utiles pour leurs démarches et si besoin les aider dans leurs réalisations.

Ce suivi respectueux veille à stimuler des changements progressifs de comportement et à permettre à la personne d'accéder à ses droits de citoyen, tout en découvrant ses devoirs vis-à-vis de la société. Il faut savoir persévérer et recommencer en cas d'échec pour qu'à terme la personne prenne son autonomie.

L'important est de donner les moyens aux personnes de se reconstruire. **Les cheminements humains** sont difficilement quantifiables. Au cours de l'action, des contacts fréquents permettent d'évaluer les progrès, de modifier les orientations initiales ou de tenter de remotiver ou réorienter les personnes accueillies.

LES ACTEURS DU PROJET :

Le CCAF met en synergie un ensemble d'intervenants pour réaliser les 6 objectifs de son projet :

- **Les bénévoles** donnent du temps pour vivre la fraternité avec les usagers et avec motivations se forment pour acquérir les compétences nécessaires.
- **Les salariés** apportent leurs compétences pour l'accompagnement social et l'accès aux droits.
- **Les donateurs** (personnes physiques) le soutiennent financièrement et par leurs dons en nature évitent des dépenses.
- **Les partenaires**, institutionnels et financiers, mobilisent des acteurs spécialisés. Un intense travail en réseau met en relation avec les compétences des services sociaux et des autres associations pour permettre aux personnes d'y être accueillies et d'avancer vers leurs droits.

LES RESULTATS ATTENDUS ET LES INDICATEURS POUR LES EVALUER :

Chaque année, un bilan global et par service est réalisé par nos équipes (voir les rapports d'activité annuels).

Les administrateurs veillent sur la qualité des services offerts. L'évaluation vérifie la mise en œuvre des six objectifs décrits ci-dessus, **en termes d'insertion sociale et d'accès aux droits**. Elle s'appuie sur l'écoute des usagers, des membres actifs du CCAF et des partenaires pour mesurer :

- L'accès à l'autonomie et la confiance en soi des personnes,
- La qualité fraternelle d'accueil dans nos permanences,
- L'information fournie aux usagers pour une meilleure connaissance des services publics et des associations spécialisées afin d'avancer dans leurs démarches de réinsertion,
- L'accès aux droits par la mise à jour des situations administratives des personnes en difficulté,
- L'obtention de places d'hébergement et de logement et le lien avec les structures concernées,
- La mise en lien avec les services de santé et d'emploi

Pour ces évaluations, des statistiques et des bilans d'activités sont analysés par les comités de pilotage semestriels auxquels participent des représentants des Services sociaux (DDCS, DIH, MDS, CCAS, ADSEA, CADA....)

CONCLUSION

Par son action et ce projet de réinsertion sociale des personnes démunies, le CCAF concourt au plan départemental de lutte contre la précarité. Le CCAF est ouvert à des collaborations dans ce cadre et prêt à recevoir des conseils pour réaliser sa mission. Il compte sur les Collectivités locales, le Conseil Départemental et les services de l'Etat pour mener à bien ce projet dans l'intérêt général des personnes les plus vulnérables de notre société. **Elles sont riches de potentialités à mettre au service de la collectivité.**

Texte adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration du 23 octobre 2012 et réactualisé le 1^{er} déc. 2015